



LIGUE DU CENTRE TENNIS DE TABLE

Vivez au cœur du Ping sur www.liguecentrett.com

Salbris le 11 janvier 2012

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE
BRION Jean-Jacques
Port : 06 08 50 63 65
Mail : jjbrion@numericable.fr

FINALES « INDIVIDUELS VETERANS » DATE : Samedi 04 Février 2012

Organisateur
SMOC ST JEAN DE BRAYE

Juge-Arbitres
BOUDON Arnaud- 06 70 52 49 90 – arnaud.bd@gmail.com
MERLIER Christine - merlier.chris@wanadoo.fr

Lieu
Gymnase
Rue du Petit Bois
45800 St JEAN de BRAYE
02 38 86 41 83

Délégué
PACAUD Jean Luc
06 86 64 38 81 – jeanluc.pacaud@neuf.fr

HORAIRES

POINTAGE	DEBUT	EPREUVE
10h30	11h00	Poules des Simples VETERANS 3 et 4 Messieurs
12h30	13h00	Poules des Simples VETERANS 1 et 2 Messieurs
12h00	12h30	DOUBLES
14h30	15h00	Poules des Simples Dames V1 – V2 – V3 – V4

Vers 20h00 Remise des RECOMPENSES – Simples (1 à 3) et Doubles (1 et 2)

Suivant le déroulement de la compétition, **les horaires pourront être modifiés par le JA**

Droit d'engagement : 5 euros (retirés sur compte club)

CONDITIONS MATERIELLES : Balles Butterfly jaunes

DEROULEMENT DES RENCONTRES :

SIMPLES et DOUBLES au meilleur des 5 manches
Chaque catégorie est répartie en poules de 3 ou 4
Chaque poule qualifie 2 joueurs(se) dans un tableau final à élimination directe

DOUBLES - ENGAGEMENTS sur la fiche jointe (pas d'engagement sur place)

Doubles Messieurs, Doubles Dames et Doubles Mixtes
1 joueur(se) ne peut **disputer qu'un seul double**

Les CHAMPIONNATS de France auront lieu du 23 au 25 Mars 2012 à CEYRAT (63)

CONFIRMATION D'ENGAGEMENT des QUALIFIE(E)S : TITULAIRES et REMPLACANTS A l'aide de la fiche jointe

A adresser à :
BRION Jean-Jacques – 2 rue des Pervenches 37300 JOUE-LES-TOURS
Ou
jjbrion@numericable.fr

Pour le **JEUDI 26 JANVIER 2012** au plus tard (cachet de la poste faisant foi)

Les REMPLACANTS (classés par département) ayant CONFIRME leur PARTICIPATION EVENTUELLE seront avertis de leur QUALIFICATION EFFECTIVE pour le **lundi 30 Janvier 2012**

ATTENTION : Aucun rappel ne sera effectué et en l'absence de réponse, les remplaçants seront convoqués.

Afin de faciliter le traitement des réponses, il serait **souhaitable de nous signaler que les remplaçants disponibles**.
Tout joueur(se) ayant confirmé sa participation et faisant un **FORFAIT Non excusé** se verra infliger une amende de 15 euros.

Toute absence de dernière minute devra être motivée et justifiée.
Règlement complet joint en annexe.

Copies : Commission Sportive rég. - Secrétariats Dptx - Responsables vétérans déptx



Ligue du Centre de Tennis de Table – BP.N°5 – 41300 SALBRIS
Tél : 02.54.96.14.28 – Fax 02.54.97.28.05 – email : liguecentre.tt@wanadoo.fr
site Internet : www.liguecentrett.com

